

L'imaginaire français et le bon temps des colonies

NOTRE SÉRIE

Chaque jour, les Archives nationales d'outre-mer, basées à Aix, ouvrent pour nous leur malle aux trésors. Aujourd'hui, les trois dernières acquisitions du département des affiches coloniales.

C'est peu dire que, de l'Afrique sauvage à l'Asie mystérieuse, les colonies de l'Empire français ont nourri les imaginaires de l'Hexagone. À Marseille ou à Paris, on se pressait ainsi dans les différents pavillons des expositions coloniales, où les organisateurs présentaient un *digest* des productions et de la culture des différents pays colonisés, promettant "un tour du monde en un seul jour".

Comme Jules Ferry, on y glorifie la grandeur de l'empire, la mission civilisatrice et pacificatrice de la République, de l'Indochine aux Afrique équatoriale et occidentale françaises, du Maghreb aux Antilles. Sans s'appesantir inutilement sur les inégalités sociales, la répression violente de quelques velléités d'indépendance et la mise en coupe réglée des ressources naturelles...

Tout naturellement, la pub et le cinéma se sont aussi emparés de cet imaginaire colonial qui en fera les beaux jours jusqu'à l'après-guerre et aux mouvements d'indépendances affirmés. L'affiche de l'exposition coloniale de 1931 à Paris (8 millions de visiteurs!), Banania et son célèbre tirailleur sénégalais (une affiche de 1920 pour celle présentée ci-dessous) ou encore le film de Léon Poirier, *Brazza ou l'épopée du Congo* (1940) en sont des exemples parmi d'autres.

Les Archives nationales d'outre-mer (Anom) ont acquis ces trois originaux lors de ventes aux enchères publiques (dans une fourchette de prix de 1 000 à 2 500 euros). Il peut aussi arriver que les Anom acquièrent des documents en les préemptant si l'État juge que l'archive présente un intérêt public et patrimonial particulier. Cas extrême, l'institution aixoise peut, au nom du ministère de la Culture, demander la restitution pure et simple d'un document volé ou détourné, même il y a fort longtemps, des archives nationales et qui réapparaît au détour d'une vente publique.

G.L. / Photos Anom

→ Pour aller plus loin : le site des Archives nationales d'outre-mer, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>

